



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 juin 2021

n° 080-21

**Objet :** *RS - Approbation d'un avenant n° 1 à la convention de participation financière entre Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Economie et AREA pour l'aménagement de terrains familiaux à Chambéry*

- date de convocation le 28 mai 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trois juin dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 40

**Aillon-le-Jeune**

**Aillon-le-Vieux**

**Arith**

Cécile Trahand

**Barberaz**

Arthur Boix-Neveu

**Barby**

Christophe Pierreton

**Bassens**

**Bellecombe-en-Bauges**

Eric Delhommeau

**Challes-les-Eaux**

Josette Rémy

**Chambéry**

Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin  
Corinne Charles - Franck Morat

**Cognin**

**Curienne**

**Doucy-en-Bauges**

Marie Perrier

**Ecole**

Hervé Ferroud-Plattet

**Jacob-Bellecombette**

Brigitte Bochaton

**Jarsy**

**La Compôte**

Jean-Pierre Fressoiz

**La Motte-en-Bauges**

**La Motte-Servolex**

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

**La Ravoire**

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

**La Thuile**

Dominique Pommatt

**Le Châtelard**

**Le Noyer**

Philippe Gamen

**Les Déserts**

**Lescheraines**

**Montagnole**

Jean-Maurice Venturini

**Puygros**

**Saint-Alban-Laysse**

Michel Dyen

**Saint-Baldoph**

Christophe Richel

**Saint-Cassin**

Jocelyne Gougou

**Sainte-Reine**

Philippe Ferrari

**Saint-François de Sales**

**Saint-Jean-d'Arvey**

Christian Berthomier

**Saint-Jeoire-Prieuré**

Jean-Marc Léoutre

**Saint-Sulpice**

Marcel Ferrari

**Sonnaz**

Daniel Rochaix

**Thoiry**

Thierry Tournier

**Vérel-Pragondran**

Jean-Pierre Coendoz

**Vimines**

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Alain Thieffenat à Corine Wolff

- conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Serge Tichkiewitch

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 03 juin 2021**

délibération n° 080-21

objet **RS - Approbation d'un avenant n° 1 à la convention de participation financière entre Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Economie et AREA pour l'aménagement de terrains familiaux à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que par décision n° 163-19 du 14 novembre 2019, le Bureau a approuvé la signature d'une convention de participation financière entre Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Economie (CGLE) et AREA pour l'aménagement de terrains familiaux de gens du voyage à Chambéry.

Cette convention prévoyait le déplacement de l'aire des Ménestrels située avenue des Landiers, impactée par le réaménagement du nœud autoroutier de Chambéry, vers un terrain situé sur le site de l'ancienne déchetterie des Hauts-de-Chambéry situé avenue Mendès-France, selon le cahier des charges suivants :

- création d'une habitation préfabriquée avec sanitaires,
- création de trois emplacements de caravanes,
- création d'une zone de retournement et d'une aire de ferrailage.

La participation financière d'AREA s'élevait à 212 000 €.

Compte tenu de la circulation intense sur l'avenue Mendès-France, de la vitesse et du manque de visibilité, les conditions de sécurité des accès à cette aire ne sont pas remplies. Il a ainsi été décidé d'abandonner ce projet.

Aussi, il a été proposé d'identifier une nouvelle aire en remplacement de l'aire des Ménestrels, afin de bénéficier de l'aide financière apportée par AREA. L'aire de Villarcher aux Landiers, à proximité du giratoire « Castorama », a été acceptée par AREA.

Il convient donc de conclure un avenant n° 1 à la convention de participation financière pour affecter les crédits de 212 000 € à l'aire de Villarcher. En cours d'aménagement, cette aire répond aux critères réglementaires et techniques. Les travaux consistent en :

- la création de deux habitations préfabriquées en assemblage de quatre modules pouvant accueillir quatre personnes (deux chambres), un coin cuisine, une pièce à vivre (salon/salle à manger),
- la création de deux habitations préfabriquées en assemblage de trois modules comportant les mêmes pièces que les autres mais avec un espace pouvant servir de salon/salle à manger/cuisine plus réduit,
- la création de deux stationnements VL par habitation,
- la création d'un parking pour quatre camions utilitaires.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la communauté d'agglomération est compétente en matière d'accueil des gens du voyage,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la signature de tout type de conventions préalables à la réalisation d'études et travaux,

**Vu** la décision n° 163-19 du Bureau du 14 novembre 2019 relative à la convention de participation financière entre Grand Chambéry, CGLE et AREA pour l'aménagement de terrains familiaux à Chambéry,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve l'avenant à la convention de participation financière entre Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Economie et AREA,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et les documents à intervenir,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 080-21

Objet de l'acte : RS - Approbation d'un avenant n° 1 à la convention de participation financière entre Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Economie et AREA pour l'aménagement de terrains familiaux à Chambéry

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 6 - Autres actes de gestion du domaine privé

Date de l'acte : 10 juin 2021

Annexe(s) : avenant n° 1 à la convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210610-lmc1H25307H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25307H1

Date de transmission en Préfecture : 10 juin 2021

Date de réception en Préfecture : 10 juin 2021

Période d'affichage : du au